



# ANNEXES

## **Enseignement scolaire**

### 1. [Le système éducatif au temps du Covid, sortir du tout ou rien – publié le 19/02/2021](#)

#### extrait :

Sortir du tout ou rien et prendre des mesures d'aménagement nécessaire

Pour le Sgen-CFDT, la question du fonctionnement du système éducatif pendant cette pandémie ne peut se résumer à un débat fermeture totale/ouverture totale.

Pour nous, une fermeture totale des établissements peut se justifier dans un contexte de confinement de la population. Il n'y aurait sans doute pas grand sens à fermer tous les établissements scolaires sans autres mesures pour l'ensemble de la population afin de ralentir davantage la circulation du virus. Dans ce cadre, et selon la dynamique épidémique si la période de fermeture inclut une période de vacances scolaires, cela minimise les effets sur la scolarité des élèves. Ce n'est pour le moment pas la mesure retenue par le gouvernement.

La fermeture d'établissements ne doit cependant pas être écartée par principe. Lorsque la situation épidémique sur un territoire et dans l'établissement montre une circulation accrue du virus, lorsque les acteurs locaux estiment que le protocole sanitaire ne peut être mis en œuvre ou ne suffit plus à faire face à la circulation du virus, il faut pouvoir fermer.

Aujourd'hui et dans les mois qui viennent, sortir du tout ou rien suppose de prendre des mesures d'adaptation. Le Sgen-CFDT en propose plusieurs depuis longtemps.

#### **Aménagement des locaux scolaires**

Dans la lutte contre la propagation du virus, la ventilation des lieux clos est un élément important, et longtemps sous-estimé par le gouvernement. Or nous constatons toujours que rare sont les cantines scolaires qui disposent de système de ventilation efficace, et que des salles de classe ne peuvent être aérées faute de fenêtres en bon état. S'il est désormais préconisé d'installer des détecteurs de CO2, il n'y a pas de suivi et d'accompagnement du déploiement de ces détecteurs... et les installer sans se soucier de la possibilité même de ventiler ne permettra pas une meilleure mise en œuvre de ce geste barrière important.

Dans de nombreux établissements scolaires, les sanitaires restent sous-dimensionnés par rapport au nombre de personnes.

Le plan de relance comporte un volet sur la rénovation des bâtiments publics qui devrait permettre d'enclencher les travaux nécessaires. Le Sgen-CFDT, la Fep-CFDT et Interco-CFDT font le constat que ces travaux ne sont pas en cours, ni programmés partout. Nous avons adressé [un courrier au ministre de l'Éducation nationale, à la ministre de la Cohésion des territoires et au porte-parole de la coordination des employeurs territoriaux à ce sujet.](#)

### **Meilleur équipement des personnels**

Le Sgen-CFDT revendique des masques plus protecteurs pour les personnels, en particulier pour celles et ceux qui travaillent avec des élèves ne portant pas le masque (par exemple à l'école maternelle), les AED et AESH qui travaillent sur le temps de cantine, et dont les missions les amènent à ne pas pouvoir respecter le principe de distanciation physique avec les élèves.

Nous constatons que le réassort en masque n'est pas assuré partout. L'ensemble des services de l'Éducation nationale doivent pouvoir améliorer la chaîne logistique afin que les différents établissements disposent de dotations renouvelées et suffisantes.

### **Mieux mobiliser les personnels de santé scolaire**

Les médecins scolaires de secteur sont trop souvent exclu.e.s des informations sur la situation épidémique dans les établissements de leur ressort. Le ministère doit revoir l'organisation du travail afin de permettre aux médecins scolaires d'être davantage en appui des équipes dans les établissements. Il faut aussi que les médecins puissent poursuivre leurs missions aux côtés des familles, des élèves et des acteurs de l'École, en grandes difficultés dans cette période de crise sanitaire, pour veiller aux mieux à la santé individuelle des élèves les plus fragiles, à la continuité pédagogique et à l'adaptation de la scolarité dans un contexte de stress et de désorganisation à laquelle il faut sans cesse s'adapter. Cela suppose de se donner les moyens de recruter afin de pourvoir les postes.

Les infirmiers et infirmières scolaires sont sur-sollicité.e.s dans la période. Là aussi, le schéma d'emploi n'est pas adapté aux enjeux du moment. Ces personnels devraient pouvoir poursuivre leurs missions « ordinaires » qui s'intensifient dans le contexte que nous vivons et contribuer aussi en lien avec les médecins scolaires à l'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre du protocole sanitaire, le déploiement des campagnes de test, et demain de vaccination.

## **Revoir le schéma d'emploi**

Le Sgen-CFDT demande la prorogation des contrats d'enseignant.e.s du premier degré et d'AED qui ont été recruté.e.s pour la période de novembre à février. La dynamique épidémique montre que nous aurons besoin de ces personnels dans les mois qui viennent.

Nous demandons aussi de revoir le schéma d'emplois pour 2021 non seulement pour les enseignant.e.s mais aussi pour les personnels sociaux et de santé, les CPE et les PsyEN.

Lire à ce sujet [notre déclaration au comité technique ministériel du 9 février 2021](#).

Structurer enfin le dialogue social sur les adaptations pédagogiques à la situation sanitaire

Faire fonctionner le système éducatif pendant la pandémie suppose aussi d'adresser des questions pédagogiques. Même en l'absence de fermetures de classe ou d'établissement, même dans les classes et établissements qui ne fonctionnent pas en mode hybride (alternant cours en présentiel avec un groupe d'élèves, et travail à distance lorsqu'un groupe d'élèves n'est pas en classe avec ses enseignant.e.s), l'année scolaire est perturbée, parce que chacun.e peut-être cas contact plusieurs fois au cours de l'année.

À ne pas prendre en compte cette réalité, on place les personnels et les élèves dans une situation difficile : comment traiter l'ensemble du programme comme si l'année était normale alors qu'elle ne l'est pas. Pour le Sgen-CFDT, il faut penser toutes les perturbations que l'épidémie impose au système éducatif à la fois pour l'année en cours mais aussi en prévision de l'année 2021-2022 car il n'est pas exclu qu'elle soit aussi perturbée par l'épidémie. Aménagement de la passation des examens, aménagement des programmes d'enseignement ou plutôt des attendus en fin d'année scolaire pour pouvoir s'adapter à ce que les enseignant.e.s ont d'ores et déjà travaillé avec les élèves... toutes ces questions doivent être travaillées. Cela suppose que le ministère y travaille, mais surtout qu'il permette aux équipes de s'emparer de ces sujets et leur donne le temps d'y travailler.

## **2. [Déclaration liminaire au CTMEN du 9 février 2021](#)**

*extrait :*

### **Les revendications du Sgen-CFDT**

Pour le Sgen-CFDT, le budget 2021 aboutit à un schéma d'emplois qui n'est pas en phase avec les politiques publiques que le gouvernement et le ministère souhaitent conduire. Il n'est pas non plus à la hauteur des effets de la pandémie sur le système éducatif.

Nous demandons dans l'immédiat la prorogation jusqu'à la fin de l'année scolaire des contrats d'AED et d'enseignants contractuels débloqués de novembre à février pour faire face à la crise.

En lien avec la sécurité sanitaire de tous les personnels, de tous les élèves et de leurs familles, des investissements doivent être menés (tant sur les moyens de protections fournis par l'employeur que par des achats de purificateurs d'air, de capteurs CO2...).

Il nous semble par ailleurs indispensable de revoir le schéma d'emploi 2021 non seulement sur les emplois d'enseignant.e.s pour toutes les raisons que nous venons de présenter, mais aussi pour des postes pour lesquels notre ministère ne crée plus d'emplois depuis de trop nombreuses années.

Nos élèves ont besoin d'accompagnement non seulement dans leurs apprentissages, mais aussi dans l'élaboration de leur projet d'études, dans l'élaboration de leur projet professionnel.

La crise provoquée par la pandémie fragilise de nombreuses familles et appelle un suivi plus intense de la situation de santé, de la situation sociale des élèves si l'on veut réellement prévenir toutes les formes de décrochage scolaire, tout renoncement à des études.

De ce point de vue, l'absence de création d'emplois d'infirmiers et infirmières scolaires, d'assistant.e.s de service social, de conseillers principaux et conseillères principales d'éducation, de PsyEN dans les deux valences du corps sont incompréhensibles.

L'absence de perspectives pour réussir à recruter des médecins scolaires l'est tout autant.

### **Un manque de politique volontariste**

Nous vous l'écrivions dès 2019 au sujet des fonds sociaux, des budgets non dépensés et rendus à Bercy ne sont pas nécessairement une bonne nouvelle, ils sont le signe qu'une politique publique définie dans l'intérêt de la population n'a pas été conduite.

Dès le mois de mars dernier, nous vous sollicitons afin de connaître les prévisions élaborées avec le ministère de l'Économie et des finances concernant l'impact de la crise économique sur les revenus des ménages et donc les besoins en conséquence en termes de fonds sociaux et de bourses.

Les pertes de revenus, souvent pour des ménages déjà parmi les moins aisés, l'augmentation de la pauvreté dans le pays, appellent une politique sociale forte qui passe aussi par la capacité du système éducatif à aider toutes les familles qui en auront besoin

afin de limiter l'impact de la crise sur la scolarité de leurs enfants.

Or nous savons que la sous-utilisation des fonds sociaux est plus liée à un manque de pilotage de ces fonds, nous savons que le non-recours aux bourses n'est pas anecdotique.

Nous demandons donc une politique volontariste sur ces sujets : budget, moyens humains et visibilité pour les familles et pour les équipes.

3. [Moyens 2nd degré pour la rentrée 2021 : le choix d'une dégradation des conditions de travail et du service public d'éducation – publié le jeudi 17 décembre 2020](#)

4. [Carte scolaire 2021 – 1er degré : plus de postes, moins d'élèves une équation pas si facile à résoudre – publié le 16 décembre 2020](#)

5. [Déclaration liminaire au CTMEN du 16/12/2020](#)

## **Enseignement supérieur**

[Communiqué de presse du 7 décembre 2020 demandant l'ouverture d'une concertation sur un plan de recrutement et des mesures financières d'urgence](#)

*extrait :*

Le Sgen-CFDT se réjouit des annonces du Premier ministre sur la réouverture partielle en présentiel des universités dès le début du mois de janvier et demande l'ouverture rapide d'une concertation sur un plan de recrutement d'urgence et sur les compensations financières liées à la crise sanitaire.

Les difficultés rencontrées par de nombreux étudiants ont poussé notre organisation à demander , dès le 26 novembre, une réouverture partielle en présentiel dès le début du second semestre. Malgré les efforts déployés par les établissements pour accompagner au mieux les étudiants y compris socialement et l'investissement important de l'ensemble des agents de l'enseignement supérieur, les décrochages se multiplient. Il était donc urgent d'agir.

Mais le Sgen-CFDT est une organisation responsable et consciente que la situation sanitaire ne sera pas encore sûre en janvier . Une troisième vague n'est pas à exclure. C'est pourquoi le Sgen-CFDT plaide pour une reprise partielle, progressive et mesurée. Il demande avant tout que les décisions soient collégiales et organisées par territoire, selon la situation sanitaire, avec l'appui des Agences Régionales de Santé et l'avis des instances des universités, en particulier avec les mandatés des CHSCT et les élus étudiants. C'est cette collégialité qui permettra de prendre les bonnes décisions sur les conditions de la reprise : la jauge de présentiel, les publics étudiants prioritaires pour le présentiel, le type d'enseignement à prioriser (TD plutôt qu'amphi ...) ... etc.

Les personnels et les étudiants doivent être informés le plus tôt possible de la date de la reprise en présentiel et de ses modalités précises. Ils doivent avoir le temps d'anticiper, d'organiser formation par formation, département par département, site par site, les modalités d'une reprise respectueuse des exigences sanitaires, des conditions de travail des agents déjà fortement éprouvés et d'un accueil sûr des étudiants. Trop souvent au cours des mois écoulés, des décisions ont été prises sans concertation des représentants des personnels et des étudiants avec l'urgence comme excuse). Celle-ci ne sera pas entendable dans les jours et les semaines à venir. En effet, tant au niveau ministériel que dans chaque établissement, nous disposons, d'ici mi-janvier, du temps nécessaire pour que la reprise soit à la hauteur de l'enjeu : assurer un niveau de propagation du virus le plus bas possible afin que la reprise en présentiel dans les universités, si indispensable, soit durable.

D'autre part, pour limiter les décrochages, il faut impérativement travailler en proximité avec les étudiants concernés. Cela nécessite un plan de recrutement en urgence pour améliorer le taux d'encadrement qui n'a cessé de se dégrader depuis dix ans, creusant un peu plus l'écart avec les CPGE. Les universités ont perdu de nombreux postes, alors que le nombre d'étudiants est, lui, constamment en hausse. Elles ne pourront donc répondre à l'enjeu de l'accompagnement sans personnels supplémentaires. Enfin, les dépenses et la perte de recettes engendrées par la crise sanitaire pèsent lourdement sur les budgets des établissements. L'État doit donc annoncer rapidement des mesures d'accompagnement, comme il le fait légitimement pour les entreprises. Le Sgen-CFDT demande qu'une concertation avec tous les acteurs de l'ESR s'ouvre rapidement sur ces deux sujets : plan de recrutement, compensations financières liées à la crise.

## **Interministériel**

[Courrier du 18 janvier 2021 « il ne doit pas y avoir de générations sacrifiées »](#)

*extrait :*

Pour le Sgen-CFDT, il faut améliorer l'accompagnement des élèves et des étudiant·es malgré les complications organisationnelles créées par la pandémie et la hausse de leur nombre dans le 2nd degré et les universités.

Pour favoriser la résilience du système éducatif et répondre aux besoins des élèves et des étudiants, il faut :

- engager des recrutements (collectif budgétaire) et revoir la trajectoire d'emplois,
- améliorer les taux d'encadrement,
- étoffer les équipes de vie scolaire et étudiante,
- renforcer les équipes médicales, sociales et de santé,
- développer l'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle,
- ne pas dévaloriser les parcours des élèves et des étudiant·es qui ne peuvent subir des épreuves déjà archaïques avant la crise sanitaire mais être capable d'innover pour évaluer.